Election des délégués des parents d'élèves

Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques

Par correspondance, ou le

Vendredi 13 octobre 2006

de 14h30 à 18h30 au collège Emile Zola

Votez FCPE

Le vote est important

Le conseil d'administration est l'instance qui donne son avis et décide de **l'organisation, du fonctionnement et des conditions de scolarité** des élèves.
Vous votez donc pour élire les parents qui vont vous représenter et exprimer vos revendications.

En votant pour des délégués FCPE, vous souhaitez

Un collège dans la ville

- **La sécurité aux abords du collège** : demande de création de places de parking, rue de Lövenich.
- **Les équipements sportifs** : suivi actif de l'extension du gymnase (ouverture prévue mars 2008), et de l'utilisation du plateau d'évolution.
- **Les transports** : actions sur les transports **de et vers Bièvres** (création des ramassages en harmonie avec les emplois du temps, la capacité, la sécurité…), demande d'une réflexion sur la **sécurisation des voies** empruntées par les élèves dans les communes.

Un collège plus efficace

- **Le poids des cartables** : cette question est l'une de nos priorités cette année, des actions sont prévues au niveau du collège comme du département.
- **Centre de Documentation et d'Information (CDI)** : l'accès et l'accueil des élèves par classe entière doivent être possible et ce quel que soit le moment de la semaine.
- **Dotation Globale Horaire** : le nombre d'heures d'enseignement pour le collège se réduit d'année en année. La FCPE s'oppose **systématiquement** à une vision restreinte de l'Education Nationale.

- **Remplacement des professeurs** : nous serons attentifs à cette question, tant dans la mise en place du **protocole des absences de courte durée**, que dans le remplacement des absences de longue durée et ce quelle que soit la matière.
- **TOS** : depuis la Rentrée la gestion du personnel non enseignant est de la responsabilité du Conseil Général, la FCPE sera particulièrement attentive aux remplacements en cas d'absence ou à la prise en compte des nouveaux besoins.
- **Les crédits pédagogiques** : la FCPE dénonce la baisse massive des crédits qui pénalisent de fait les élèves. De nouveaux programmes c'est bien, mais sans les livres qui vont avec, quel intérêt ?

Un collège plus trans'parent

- **La représentation des parents est renforcée** : depuis la rentrée un décret renforce les droits des parents : horaires des réunions compatibles avec les horaires de travail, diffusion des documents…
- **Informer** : la FCPE **informe régulièrement** les parents afin de faciliter vos relations avec le collège. La FCPE **représente vos intérêts en agissant** pour le remplacement des professeurs absents, les heures d'enseignements attribuées au collège…
- **Commissions** : nous participons **systématiquement** à toutes les commissions (menus, sécurité, voyage, éducation à la santé et la citoyenneté, conseil de discipline, rencontres à l'Inspection Académique…) où nous vous représentons.

N'hésitez pas en cas de problème à nous contacter.

Contact FCPE : Karine Combaud, Présidente 08 70 36 62 65 ou 06 03 09 25 08 ou kcombaud@free.fr